
Programme de Formation

ECHAFAUDAGE : Fixe montage, démontage, réception

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation est destinée à un public de professionnels confirmés du BTP qui souhaitent revoir et actualiser leurs pratiques en matière de montage, démontage, et utilisation d'échafaudages fixes.

Elle s'adresse spécifiquement aux travailleurs ayant déjà une expérience sur le terrain, mais qui souhaitent approfondir leur compréhension des risques et des méthodes de sécurité liées à l'utilisation des échafaudages.

Le nombre de participants est limité à 6 à 8 personnes par session afin d'assurer un suivi personnalisé et une interaction optimale durant les exercices pratiques.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont de former les participants à :

- Être acteur de la prévention des risques lors de l'utilisation des échafaudages.
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément aux notices des fabricants.
- Réaliser des vérifications journalières pour assurer la sécurité de l'échafaudage.
- Utiliser un échafaudage de manière sécurisée, en respectant les normes et réglementations en vigueur.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de comprendre et d'appliquer les règles de montage et de démontage, de vérifier le matériel de sécurité, et de communiquer efficacement sur les non-conformités.



Description

Cette formation se déroule sur trois jours et vise à fournir aux participants les compétences nécessaires pour le montage, le démontage, et la vérification des échafaudages fixes en toute sécurité. Le programme est structuré en plusieurs modules couvrant à la fois les aspects théoriques et pratiques.

Le premier jour est consacré à une introduction au cadre réglementaire, incluant les textes de référence tels que le R 408 et le décret 2004-924. Les participants apprendront les obligations du chef d'entreprise, les responsabilités et les statistiques des accidents de travail. Ce jour-là inclut également une discussion sur les différents acteurs de la prévention des risques, ainsi que les mesures de sécurité à adopter lors de l'utilisation d'échafaudages fixes.

Le deuxième jour est dédié aux mises en application pratiques, où les stagiaires réaliseront des exercices de montage en conditions réelles. Ils apprendront à évaluer la qualité et la résistance des ancrages, à utiliser le harnais de sécurité, et à rédiger les documents obligatoires tels que les fiches de vérification. Ce jour est axé sur la manipulation du matériel et sur la reconnaissance des dangers de l'environnement de travail.



Le troisième jour porte sur la vérification journalière des échafaudages. Les participants apprendront à examiner l'état de conservation de l'échafaudage, à vérifier la présence des éléments de fixation, et à s'assurer de la conformité des installations. Ils devront également rendre compte de tout problème rencontré, assurant ainsi la sécurité de l'utilisation des échafaudages.



Prérequis

Les pré-requis pour participer à cette formation incluent :

- Être apte à son poste de travail.
- Être âgé de plus de 18 ans.
- Savoir lire, écrire et comprendre le français.

Ces conditions garantissent que tous les participants possèdent les compétences minimales nécessaires pour comprendre et appliquer les concepts enseignés lors de la formation.



Modalités pédagogiques

La formation combine des apports théoriques et des exercices pratiques. Les participants bénéficient de :

- Des cours théoriques sur les réglementations et les normes de sécurité.
- Des mises en situations réelles pour appliquer les connaissances acquises.
- Des échanges de pratiques et d'expériences entre participants pour enrichir l'apprentissage.
- Un contrôle continu des connaissances tout au long de la formation.

Les méthodes mobilisées permettent d'assurer une compréhension approfondie des enjeux liés à la sécurité sur les chantiers.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de cours numériques



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation des connaissances des participants incluent :

- Un test final pour évaluer les compétences théoriques et pratiques acquises durant la formation.
- Un contrôle continu des connaissances durant les exercices pratiques.
- La remise d'une attestation de fin de formation au participant ayant réussi l'évaluation.

Ces méthodes garantissent que les objectifs pédagogiques sont atteints et que les participants sont prêts à appliquer les compétences acquises en situation professionnelle.



Informations sur l'admission

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 48 heures avant le démarrage de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Des mesures d'accessibilité sont mises en place pour accueillir les participants en situation de handicap. Cela inclut :

- Des adaptations des supports de formation et des modalités d'évaluation.
- La sensibilisation des intervenants aux besoins des participants.
- Des aménagements logistiques pour assurer une participation complète aux activités proposées.

Les personnes intéressées par ces mesures sont encouragées à contacter le référent handicap de l'organisme de formation pour discuter de leurs besoins spécifiques avant le début de la formation.